

# LES ECHOS



Scy-Chazelles



# de SCY-CHAZELLES

N°74  
SEPTEMBRE 2020

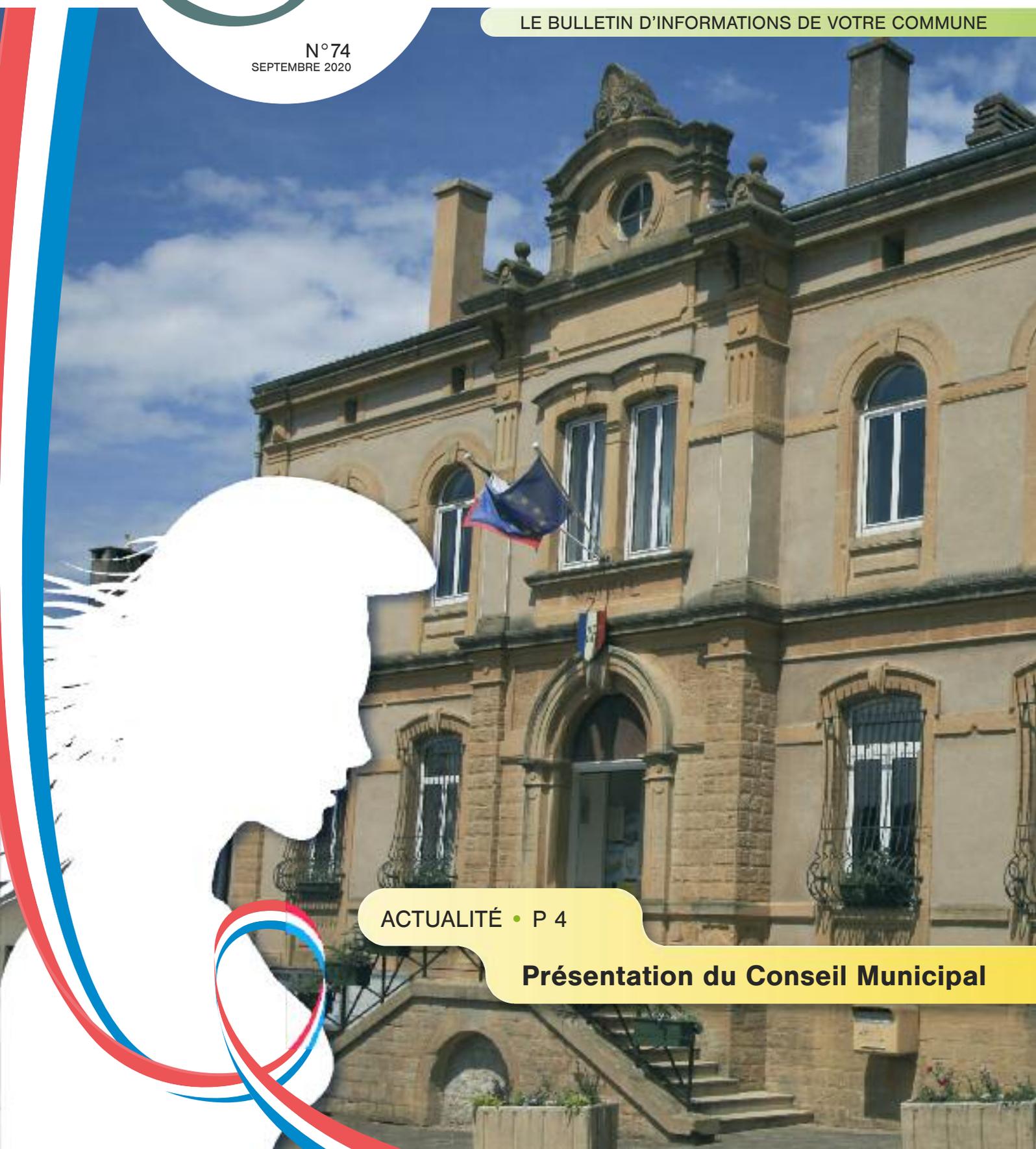
LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE

Retrouvez l'actualité de votre commune  
sur [www.mairie-scy-chazelles.fr](http://www.mairie-scy-chazelles.fr)

ou sur 

ACTUALITÉ • P 4

**Présentation du Conseil Municipal**



# SOMMAIRE

## 3 LE MOT DU MAIRE

## 4 ACTUALITÉ

- 4 Le second départ des élus
- 11 Aménagement de la place du Paron  
Les caméras sur les parkings
- 12 Chronique du confinement et du déconfinement
- 16 Orientations budgétaires 2020
- 18 Vrai Faux
- 19 Droit d'expression d'Alternative Citoyenne

## 20 CITOYENNETÉ

- 20 La participation citoyenne au coeur de nos préoccupations

## 21 LOISIRS ET JEUNESSE

- 21 Diaporama
- 24 C'est la rentrée !
- 26 Bibliothèque municipale
- 30 La page de sigéo-castellois : Noces d'or
- 31 Nouvelles entreprises

## 32 INFOS PRATIQUES

- 32 Les numéros utiles

## ETAT CIVIL



### NAISSANCES

MOUCHETTE Martin	21/02/20
TIXIER Maxence	14/03/20
BEYELER Hector	25/03/20
TOTTI Matilda	06/05/20
NAUDIN RENONCÉ Salomé	26/06/20



### MARIAGES

ALEZINE André et ANTOINE Christine	08/02/20
ASSMANN Jocelin et PELISSIER Clara	29/08/20
ESQUERRÉ Mathieu et BOUBE Juliette	29/08/20



### DÉCÈS

CHAUBET Jean	14/02/20
HOFMANN Monique	06/03/20
CELLI Rosine veuve EMO	07/03/20
MAUCUIT Geneviève veuve CAPOVILLA	23/03/20
GERVILLIE Robert	27/03/20
VILMIN Anne-Marie veuve MAROIS	30/04/20
BOELINGER Marie-Claude épouse KLOPP	07/05/20
CHAMPEAUX Lucette	01/07/20

Nous déplorons le décès de Pascal BOYER survenu le 8 avril 2020 à l'âge de 65 ans.

M. Boyer était médecin et fut 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Scy-Chazelles de 1995 à 2001.

Nos pensées vont à ses enfants Maxime, Hadrien, Camille et à son épouse Martine qui résident toujours dans la commune.



Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs.

Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric Navrot

Responsable de la publication : Yannick Groutsch

Mise en page & Tirage (1500 ex.) :

Imprimerie associative Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net



Sigéo-castelloises, Sigéo-castellois, chers amis,

La vie s'est arrêtée, ou plutôt s'est mise en pause, le lendemain des élections municipales du 15 mars dernier qui ont vu l'équipe sortante « Poursuivre ensemble » que j'ai conduite, réélue avec 71,5% des suffrages obtenus. Ce résultat notable traduit la reconnaissance du travail accompli durant le mandat passé, la confiance que vous avez décidé de nous renouveler et, bien entendu, l'envie de voir réaliser le programme que nous vous avons proposé durant la campagne électorale. Avec quelques mois de décalage, je remercie très chaleureusement l'ensemble des électeurs pour leur choix.

Mais la vie s'est bien arrêtée à cette date, que ce soit au niveau national ou communal. Le COVID et le confinement décrété par le Président de la République en raison de la crise sanitaire ont eu raison de tout : arrêt de l'économie, fermeture des services municipaux et des écoles, coupure de toute vie sociale, isolement, perte d'êtres chers pour certains, ...

C'est donc dans ce contexte inédit que la nouvelle municipalité a été mise en place et a dû gérer cette crise sans précédent. Un article spécifique vous est proposé pour comprendre comment la commune, à son niveau, a fait face à la situation, avec comme seuls mots d'ordre la prudence, la solidarité et l'entraide.

Aujourd'hui, la vie a commencé à reprendre son cours. Certes, toujours avec une vigilance et des craintes qui pèsent sur l'éventualité d'une reprise de la pandémie. Mais surtout avec l'envie de profiter de cette vie et de cette liberté qui nous sont si chères. Des prises de conscience certaines dans nos habitudes et modes de vie marquent à présent sans aucun doute nos esprits. Pour ma part, j'ai hâte de pouvoir à nouveau participer, dès que le contexte le permettra, à l'ensemble des manifestations qui font la richesse de la vie associative, sociale et culturelle de notre commune. Hâte également de pouvoir vous retrouver, échanger et œuvrer pour notre si belle commune.

Enfin, j'ai plaisir à vous informer qu'au début de l'été, le nouveau Président de Metz Métropole, François Grosdidier, a souhaité me confier l'une des 20 Vice-Présidences de la Métropole, en me déléguant les questions de l'habitat et du logement. Très honoré par cette confiance, j'aurai à cœur d'apporter aux 44 communes membres toutes mes connaissances et compétences dans ces domaines. C'est aussi une réelle fierté de voir Scy-Chazelles représentée à ce niveau à l'échelle métropolitaine.

L'heure est à présent au travail pour la commune et la Métropole. Vous pouvez compter sur l'équipe municipale et sur moi. Nous avons à cœur de servir vos intérêts.

La rentrée est là, continuez à prendre soin de vous et de vos proches. Je vous souhaite une excellente lecture de ce premier bulletin municipal du nouveau mandat 2020-2026 !

Votre Maire,  
Frédéric NAVROT

# LE SECOND DÉPART DES ÉLUS

Après la suractivité de la campagne, le confinement a fait figure de parenthèse dans le parcours des candidats fraîchement élus. La nouvelle équipe municipale se remet au travail.

Durant tout l'hiver 2019/2020, la campagne municipale fait apparaître des projets, des idées, suscite des débats. On va à la rencontre des habitants, on occupe l'espace public pour les accueillir. La tension et l'enthousiasme montent jusqu'au jour où de nouveaux mots font irruption : coronavirus, gestes barrières, gel hydro alcoolique... La soirée d'élection ne fut pas la fête escomptée pour l'équipe victorieuse. Puis le confinement commence. Le travail ne s'arrête pas totalement mais l'énergie de la campagne retombe un peu et surtout, chacun reste chez soi.

Dimanche 24 mai, le printemps est déjà bien avancé et c'est la date choisie pour installer le conseil municipal. Assis à bonne distance les uns des autres, protégés par un masque, 19 élus représentant la liste de Frédéric Navrot et 3 de la liste de Jean-Jacques Neyhouser se réunissent pour la première fois. Le conseil commence avec l'élection du Maire. Bernard Chollot, doyen de l'assemblée, préside momentanément le conseil où s'opposent les deux têtes de liste. Frédéric Navrot l'emporte largement avec 19 voix. L'actuel Maire peut reprendre pleinement sa place. Il



**Frédéric NAVROT**

Maire

Vice-Président de Metz Métropole

Tête de liste de l'équipe « Poursuivre ensemble », Frédéric Navrot a naturellement été élu **Maire de la commune**. Il a le plaisir de s'engager pour un nouveau mandat qui l'emmènera jusqu'en 2026.

Il préside le **conseil municipal** qui est l'assemblée délibérante où siègent tous les conseillers élus, au nombre de 23 en comptant le Maire.

Il exerce les pouvoirs spécifiques du Maire et gère les **services de la mairie**. Dans cette tâche, il est accompagné par Frédéric Gueriot, Directeur Général des Services.

Les délibérations du conseil lui permettent de mettre en œuvre son **programme**. Il les prépare et les exécute avec l'aide du personnel de la municipalité, des adjoints et des conseillers délégués à qui il délègue certaines fonctions.

Au sein de **Metz Métropole**, désormais en qualité de Vice-Président en charge de l'habitat et du logement, il participera activement à la prise de décisions qui ont un impact décisif dans notre quotidien. Il est préférable d'être acteur de cette instance.

propose la liste des 5 adjoints et trois conseillers délégués. Tous sont largement élus. Le conseil est installé et cette date marque le départ de la reprise de l'activité pour les élus. Certes avec des réserves ; de nombreuses manifestations n'auront pas lieu mais les conseillers échangent, débattent et délibèrent. Le second départ semble être le bon.

Si la crainte d'un retour de la maladie est lancinante, elle n'efface pas l'enthousiasme retrouvé des élus. Tous s'affairent à mettre en œuvre le programme. Il est donc important que vous appreniez à mieux les connaître ainsi que leurs fonctions... en attendant de les rencontrer.

Yannick GROUTSCH

## LES ADJOINTS ET LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Afin de mettre en œuvre son programme, le Maire délègue certaines attributions à des adjoints et des conseillers délégués. Il fixe avec eux le cap à suivre pour les 6 prochaines années. Dans les pages qui suivent, chacun d'entre eux présente ses perspectives pour ce mandat.



### **Raymond FRANZKE**

*1<sup>er</sup> adjoint au Maire*

*Travaux d'investissement, économie d'énergie et relations aux usagers*

*Président de la commission travaux*

*Membre des commissions de délégation de services publics (suppléant) et d'appel d'offres*

L'objectif des **travaux d'investissement** est de maintenir nos équipements à un niveau adapté aux besoins des habitants.

- **Enfouir les réseaux** secs de toutes les rues de la commune
- Repenser, améliorer et embellir la **place de l'Esplanade**
- Réaliser le **parc écologique et de la biodiversité** sous la Place de l'Esplanade
- Aménager le **nouveau cimetière** paysager route de Lessy
- Construire un deuxième **court couvert de tennis**, à usage multi-activités pour les scolaires
- Rénover **différentes voiries** : chemin des Grandes Vignes, route touristique, chemin de La Frécotte, rue de Crimée, etc...

Dans les bâtiments communaux, des études sont menées afin d'**économiser de l'énergie** par l'installation par exemple de panneaux solaires.

Enfin, l'**écoute des administrés** est un impératif afin de maintenir le dialogue en cas de difficultés.



## Catherine BASSOT

2<sup>ème</sup> adjointe au Maire

Planification territoriale, Urbanisme, Environnement et Logement

Présidente de la commission urbanisme, environnement et logement

Membre de la commission délégation de services publics

Déléguée à l'AGURAM

Conseillère suppléante à Metz Métropole

**Préserver et améliorer** le cadre de vie des habitants à travers le suivi des documents d'urbanisme

C'est notamment le cas dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), prescrit le 18 mars 2019, où le rôle de la commune reste déterminant pour définir un projet de territoire à horizon 10/15 ans, tout en conservant ses spécificités.

**Accompagner** les particuliers et les aménageurs dans leurs projets de constructions ou de travaux avant l'instruction des dossiers par Metz Métropole et la délivrance des permis de construire ou autorisations de travaux.

**Inform**er les particuliers dans le domaine de la rénovation énergétique.

L'importance de la diminution de la consommation énergétique n'est plus à démontrer. De nombreuses aides sont mises en place pour encourager les particuliers à entreprendre des travaux de rénovation de leur logement.

**Veiller** au respect du patrimoine remarquable de la commune par le biais du règlement du Site Patrimonial Remarquable (SPR).

**Mettre en valeur** notre environnement en contribuant activement à l'élaboration du Plan Paysages des Côtes de Moselle, qui s'articule autour de la préservation du cadre naturel, la place de l'agriculture, la préservation des vues, la place de la voiture etc. Ce plan permettra de mettre en place des actions concrètes, à l'échelle de la commune mais aussi dans les autres communes des Côtes de Moselle.

**Répondre** aux besoins d'hébergement à travers le Programme Local de l'Habitat, source de réflexion sur le développement du parc de logements au sein de la commune.



## Yannick GROUTSCH

3<sup>ème</sup> adjoint au Maire

Communication et culture

Président de la commission

communication, culture et bibliothèque

Membre du Syndicat Mixte de Gestion Forestière (SMGF) du Val de Metz

**Annoncer puis relater** les événements au moyen des réseaux sociaux du site internet et du panneau lumineux. Dans ce but, le Républicain Lorrain reste un partenaire fidèle.

La **communication officielle** sera diffusée grâce aux outils précités et aux réunions animées par le Maire.

Distribués 3 fois par an, les **Echos de Scy-Chazelles** fournissent une information complète, sérieuse ou divertissante selon les sujets.

**L'enquête annuelle** sera menée afin de mieux comprendre les motifs de satisfaction ou d'insatisfaction.

**Les rencontres de quartier** ainsi que les **réunions publiques** sont maintenues afin de poursuivre le dialogue.

La **vie culturelle** doit séduire tous les publics. La résidence d'auteur ou les différents genres de pièces de théâtre illustrent la recherche de diversité.

La **bibliothèque municipale** est le lieu de toutes formes de lecture (romans, magazines, BD...). Elle accueille des lecteurs individuels et des groupes. Toutes les animations culturelles y seront encouragées.



### Claire ADAM

4<sup>ème</sup> adjointe au Maire

Vie associative, tourisme et affaires scolaires

Présidente des commissions :

- affaires scolaires et périscolaires ;
- fêtes ;
- tourisme.

Membre du syndicat de gestion du collège  
Albert Camus

Membre du syndicat Festival « Musiques sur  
les côtes »

**Accompagner** les dynamiques associations de Scy-Chazelles, tant sportives que culturelles et festives dans leurs animations et ateliers ; aider aussi les jeunes, entrepreneurs et imaginatifs, dans leur désir d'œuvrer pour la commune ; enfin être présente et attentive aux créations de commerces, marchés, qui vont optimiser la vie quotidienne des habitants.

**Soutenir** les structures éducatives, écoles et périscolaire, dans leur action d'enseignement et les aider à former des futurs citoyens responsables et sensibilisés aux enjeux humains et environnementaux dans l'égalité des chances et le « vivre ensemble ».

**Préserver** le cadre de vie des Sigéo-castellois dans le respect de la nature et de l'environnement et toujours tendre à l'améliorer.

**Faire rayonner** notre commune en valorisant ses atouts touristiques, son patrimoine architectural et naturel, et les faire reconnaître par l'obtention de labels et la chaleur de l'accueil.

**Partager** en favorisant la convivialité festive de nos manifestations, les échanges, les rencontres et l'écoute par la proximité quotidienne qui tisse un fort lien social au quotidien entre les générations.



### Richard PERRET

5<sup>ème</sup> adjoint au Maire

Travaux d'entretien, sécurité, transports et propreté communale

Vice-Président de la commission des Travaux  
Membre des commissions : urbanisme, appel  
d'offres, tourisme, chasse

Représentant de la commune au Groupe Local  
de Traitement de la Délinquance de la  
couronne messine

Assurer l'ensemble des travaux d'entretien de la commune en lien avec les services techniques.

Améliorer la **circulation** et la **sécurité routière** ainsi que le stationnement en concertation avec les habitants pour définir les moyens à apporter (chicanes, marquage des places de stationnement, ralentisseurs, etc...).

Améliorer la **sécurité des personnes et des biens**. Les caméras mises en place ont montré leur efficacité aux endroits où elles ont été posées. Aussi nous poursuivons la sécurisation par la mise en place de caméras aux entrées de la commune.

**Lutter contre l'incivisme** (déjections canines, dégradations etc..) par une verbalisation systématique lors de la constatation de l'infraction. Malgré la mise en place de nombreuses corbeilles et dévidoirs de sacs (près de 180), certains propriétaires d'animaux ne ramassent pas les déjections de leur compagnon.

Améliorer la **propreté** communale en rappelant aux habitants les règles de civisme et attitudes essentielles au bien vivre ensemble.



**Nathalie  
COLLIN CESTONE**

*Conseillère déléguée aux affaires sociales et à la petite enfance (référente crèche)*

*Membre des commissions :*  
- affaires scolaires et périscolaires ;  
- tourisme.

*Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale*

Le **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**, constitue l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune, au-delà des seules personnes privées de ressources.

En plus de l'aide sociale habituelle, nous proposons l'aide informatique et l'aide à la réalisation de CV et lettres de motivation.

Située 1 impasse de l'Archyre, la **micro-crèche** Les Scygogneaux dispose de 10 berceaux. La municipalité a confié sa gestion à l'AASBR ([www.aasbr.fr](http://www.aasbr.fr)) (Association d'Action Sociale du Bas-Rhin).

La municipalité a à cœur d'accueillir comme il se doit tout nouvel habitant de la commune. Ainsi, chaque nouveau bébé de la commune est accueilli avec ses parents et reçoit un **petit cadeau** de bienvenue.



**Marc BURGUND**

*Conseiller délégué aux outils informatiques et multimédia  
Vice-Président de la commission communication*

*Membre des commissions :*  
- travaux ;  
- chasse.

*Correspondant ministère de la Défense*

*Nous avons, tous services confondus (mairie, écoles, périscolaire, bibliothèque, services techniques...), plus de **60 ordinateurs**, **11 vidéoprojecteurs**, sans compter photocopieuses, imprimantes et sono.*

*Il est indispensable de gérer et assurer le renouvellement, l'entretien, la sécurisation et la modernisation de ce parc informatique et multimédia.*

*Plusieurs investissements sont déjà prévus dans les années à venir, équiper la maison des associations en matériels vidéo et sono, revoir la sonorisation place de la mairie. Mais aussi poursuivre quelques projets ou réflexions, telle que la mise en place d'un pôle informatique à la bibliothèque.*

*Enfin, en concertation avec les instituteurs, l'étude d'achat de tablettes numériques ou encore le câblage des salles de classes en réseau informatique sont prévus.*



**Christian HANEN**

*Conseiller délégué à la participation citoyenne et à la démocratie participative*

*Membre des commissions :*  
- urbanisme ;  
- C.C.A.S. ;  
- appel d'offres (suppléant) ;  
- délégation de services publics.

*Correspondant Jardins familiaux*

*Volonté marquée de ce nouveau mandat, la participation citoyenne et la concertation de la population sur des projets ou décisions de la commune intéressant les habitants ou des tiers comprennent principalement :*

- l'organisation de réunions présentant les projets envisagés par le conseil municipal ;
- le recueil des avis exprimés par la population ;
- le recueil de sollicitations diverses sur le quotidien de la population.

# LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Ils partagent un vif intérêt pour la commune de Scy-Chazelles et s'impliqueront dans les dossiers qui la développeront. Selon leurs motivations ou leurs aptitudes, ils se sont engagés dans les différentes commissions de travail. Leur avis sera écouté et ils seront associés à la mise en œuvre des décisions.



## **Marie-José HANESSE**

*Conseillère municipale  
Vice-Présidente de la  
commission du tourisme  
Commission du centre  
communal d'action sociale  
Commission de l'urbanisme,  
de la planification territoriale,  
de l'environnement et du  
logement  
Commission des fêtes  
Commission des travaux*



## **Claude BEBON**

*Conseiller municipal  
Commission de la communication, de  
la culture et de la bibliothèque  
Commission de l'urbanisme, de la  
planification territoriale, de  
l'environnement et du logement  
Commission des fêtes  
Commission des travaux  
Membre de la commission collecte,  
traitements et valorisation des déchets  
de Metz Métropole*



## **Sandrine ZELL**

*Conseillère municipale  
Commission de l'urbanisme,  
de la planification territoriale,  
de l'environnement et du  
logement  
Commission du tourisme  
Commission des fêtes*



## **Catherine KOCZANSKI**

*Conseillère municipale  
Commission de délégation  
de service public  
Commission du tourisme  
Commission des travaux  
Membre du syndicat de  
gestion du collège Albert  
Camus*



## **Jean Marc CARLUCCI**

*Conseiller municipal  
Commission de l'urbanisme,  
de la planification territoriale,  
de l'environnement et du  
logement  
Commission des travaux*



## **Marielle SANCHEZ**

*Conseillère municipale  
Commission de la communication, de  
la culture et de la bibliothèque  
Commission du tourisme*



**Annick GRATIER DE SAINT LOUIS**

*Conseillère municipale  
Vice-Présidente de la commission des fêtes  
Commission du centre communal d'action sociale  
Commission des affaires scolaires  
Commission du tourisme  
Festival « Musiques sur les côtes »*



**Anna GALLETTA**

*Conseillère municipale  
Commission des affaires scolaires  
Commission des fêtes*



**Bernard CHOLLOT**

*Conseiller municipal  
Commission d'appel d'offres  
Commission du tourisme  
Commission des travaux*



**Jean VELTRI**

*Conseiller municipal  
Commission des fêtes  
Membre du syndicat de gestion du collège Albert Camus*



**Maud HEMONET**

*Conseillère municipale  
Commission des fêtes  
Commission des affaires scolaires*

Les élus de la liste  
« Alternative citoyenne »



**Jean- Jacques NEYHOUSER**

*Conseiller municipal  
Commission du centre communal d'action sociale  
SMGF du Val de Metz*



**Pascale GIQUELLO**

*Conseillère municipale  
Commission de l'urbanisme, de la planification territoriale, de l'environnement et du logement*



**Georges KRAUS**

*Conseiller municipal  
Commission des travaux  
Festival « Musiques sur les côtes »  
SMGF du Val de Metz*



## LES CAMÉRAS SUR LES PARKINGS

**Nos deux parkings du haut du village (Crimée et Saint Quentin) ont été équipés de caméras de vidéo protection à titre dissuasif afin d'éviter les vols ou dégradations de véhicules.**

Cette vidéo-protection est soumise à une réglementation et une législation très strictes notamment pour protéger la vie privée. Elle permet l'enregistrement et la conservation des images pendant 15 jours sur support numérique. L'enregistrement n'est consulté que dans le cas d'une infraction commise et ce par une personne dûment autorisée (policier municipal). Un Officier de Police Judiciaire se saisira ensuite de l'enregistrement pour la poursuite de l'enquête.

Les habitations et édifices aux abords des parkings sont systématiquement floutés pour préserver la vie privée des riverains.

Les caméras déjà installées à la mairie, aux abords des écoles, terrain de football, services techniques, tennis et parking du port ont montré leur utilité par la résolution et l'identification d'auteurs de dégradations. L'effet dissuasif a été immédiat.

Richard PERRET

# AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU PARON

Dans la continuité des aménagements qualitatifs réalisés par nos Service Techniques dans différents espaces de la commune, l'équipe de Michel Pierret a une nouvelle fois fait preuve d'ingéniosité pour réaménager la place du Paron. Elle a réalisé un judicieux et agréable montage de platebandes fleuries sous forme de bacs cerclés en acier Corten, un cheminement le long des habitations, et pour finir l'implantation d'un hôtel à insectes favorisant la biodiversité, en lieu et en place de l'espace utilisé au stationnement des véhicules. Un emplacement pour personne à mobilité réduite, complétant l'ensemble, a été préservé.



Le petit espace le long de la rue Saint Vincent a profité des mêmes aménagements.

Raymond FRANZKE



# CHRONIQUE DU CONFINEMENT ET DU DÉCONFINEMENT

16 mars 2020, une date qui restera gravée dans les mémoires. Au lendemain des élections municipales, le Président de la République annonce le confinement général pour l'ensemble du pays. Le COVID est bien là. Tout s'arrête et durant de longues semaines, moins d'activité économique, plus d'école, plus de sorties, plus de vie sociale... chacun doit rester chez soi. Mais les communes et les Maires sont mis à contribution, dans l'ombre pour la plupart, au service des concitoyens. En quelques mots, voici les actions qui ont été mises en œuvre dans notre commune.

## Dès l'annonce du confinement.

A l'annonce du confinement, réunions en visio-conférence et appels téléphoniques entre le Maire, les élus et les services, se multiplient pour mettre en place les mesures sanitaires. Fermeture des services administratifs, des écoles, du périscolaire, de la bibliothèque et des services techniques. La mairie reste ouverte aux heures habituelles, mais uniquement par téléphone. Elle sera ouverte physiquement à titre exceptionnel pour quelques situations d'urgence. Les agents travailleront à leur domicile, pour les missions le permettant, en télétravail et sur toute la période du confinement. Pour les autres, ce sera « congés exceptionnels » pour cas de force majeure, non ponctionnés sur leurs congés habituels et sans perte de salaire. Premier acte de solidarité.



## Penser aux plus fragiles et plus vulnérables.

Immédiatement après l'arrêt physique de tous les services, une préoccupation majeure est à prendre en compte. Les personnes isolées, d'un certain âge ou souffrant de problèmes de santé, doivent être aidées par la municipalité. Aussi, toutes les personnes de plus de 70 ans ou dont la commune avait connaissance comme personnes fragiles ou isolées, sont contactées par les élus et le personnel municipal qui se mobilisent : appels téléphoniques, courriers ou visites à domicile permettent de savoir rapidement qui est dans le besoin, notamment pour aller faire des courses alimentaires ou de médicaments. Les personnes sont identifiées, elles seront contactées chaque semaine par les services municipaux pour savoir si tout va bien et si elles ont un besoin particulier. L'entraide et la solidarité sont là, cet objectif capital est atteint. Deuxième acte de solidarité.

### **Hommages à rendre pendant le confinement.**

Durant cette période où la psychose s'est installée et les craintes très fortes dans les esprits de chacun, les agents portés par le sens du service public et le devoir citoyen, ainsi que les élus, sont à mettre à l'honneur.

Tout d'abord notre policier municipal. Il est le premier à avoir répondu à toutes les sollicitations sur le terrain, malgré les craintes et les incertitudes sur la propagation du virus. Visites à domicile, courses diverses pour les plus isolés, pédagogie envers les personnes rencontrées, il a joué un rôle majeur dans cette période inédite et à haut risque. L'ensemble de la population doit en avoir conscience et lui rendre un hommage particulier.

Ensuite nos services techniques. Certes ils ont été fermés durant cette période. Mais chaque jour, les agents se sont relayés pour effectuer une tournée générale dans la commune de 8h à 10h afin de s'assurer du maintien de son parfait état de propreté. Les routes n'ont pas été désinfectées comme on pouvait le voir relayer par les médias dans certaines communes, mais elles sont restées propres et sans débris qui traînent. Merci aux agents des services techniques.

Également à l'honneur, les agents des services administratifs. Ils ne sont pas restés sagement à la maison sans rien faire. Ils ont assuré la continuité de service, que ce soit au niveau administratif, comptable, urbanisme ou état civil. Le Directeur Général des Services a su gérer à distance un fonctionnement général des services en mode « dégradé » comme on avait coutume d'entendre dans tous les milieux professionnels, publics comme privés. Merci.

Enfin, le personnel du périscolaire et les ATSEM. Ils ont été pleinement mobilisés dès la fin du confinement pour organiser une reprise différée des écoles, et surtout les processus de désinfection de l'ensemble des bâtiments communaux. Malgré les ordres et contre-ordres qui émanaient des services de l'Etat, ils ont toujours su s'adapter et répondre présents aux sollicitations qui leur étaient faites à l'échelon communal. Merci.



Quant aux élus, évidemment volontaires et mis à contribution pour ceux qui n'étaient pas « à risques ou fragiles », un grand merci pour votre mobilisation en faveur de nos concitoyens ! Être élu, ce n'est pas être « politique », c'est être au service des concitoyens, quelles que soient les circonstances.

Les enseignants sont aussi à saluer, pour la continuité de l'enseignement à distance qu'ils ont assuré pour l'ensemble des classes de nos écoles.

Et bien entendu, le personnel soignant, à qui la reconnaissance est profonde. Merci aux professionnels de santé sigéo-castellois qui ont contribué à l'enrayement de la pandémie.

### **Anciens ou nouveaux élus ?**

Avec l'annonce du confinement général, le gouvernement décide de reporter les conseils municipaux des nouvelles municipalités jusqu'à nouvel ordre. Ce sont donc les élus en place qui gèrent la crise et prolongent leur mandat jusqu'au 24 mai, date du 1<sup>er</sup> conseil municipal qui se tient à l'Espace Liberté pour l'occasion, dans le respect de consignes sanitaires strictes (port de masque, désinfection des lieux, distanciation minimale d'un mètre et séance à huit clos).



### Le déconfinement est annoncé.

Le 11 mai 2020, le déconfinement voit le jour. Certains diront « enfin », d'autres diront « c'est trop tôt ». Les craintes et les incertitudes sont toujours très grandes. Le pays doit redémarrer. L'économie doit se relancer. Les écoles doivent rouvrir sur la base du volontariat des parents et des communes. Les protocoles sanitaires sont dévoilés à quelques jours à peine de l'échéance de fin du confinement. A Scy-Chazelles, le principe de précaution et de prudence sont retenus. Nous ne sommes pas en mesure de rouvrir les services et les écoles dans ces conditions. Je prendrai donc la décision de différer les ouvertures, le risque d'exposer la population est trop grand.

Les Maires ont là encore un rôle majeur à jouer, apporter une solution aux concitoyens. A l'échelle intercommunale de la Métropole, la mobilisation est forte. Les Maires décident à l'unanimité d'offrir gratuitement à chaque habitant un masque en tissu lavable 50 fois. La commande est passée. Il y aura un coût certain, pris en charge par les communes, mais les habitants auront leur premier masque avant le déconfinement. Malgré quelques aléas rencontrés avec le fournisseur, la distribution est organisée dans notre commune par les élus la veille du déconfinement, dans des conditions sanitaires et individuelles très méticuleuses. Là encore, l'objectif est atteint. Troisième acte de solidarité.

### La problématique des masques

On annonce aux français qu'ils pourront ressortir de chez eux le 11 mai avec certaines précautions, comme le port du masque. Mais les masques ne sont ni en vente aux particuliers, ni disponibles en quantité suffisante pour l'ensemble des français et, plus dramatique encore, ni mis à disposition suffisante des personnels de santé.



**Les écoles rouvriront, mais pas le 11 mai.**

Rouvrir les écoles, la cantine et le périscolaire dans les conditions sanitaires fixées par l'Etat est impossible pour notre commune : pas assez de moyens en personnel pour garantir le respect de toutes les exigences imposées. Le nettoyage d'une salle de classe prend habituellement 30 minutes, avec le protocole sanitaire, cela prend 1h15. Matin et

soir. Ecoles comme cantine et périscolaire. C'est impossible. Les cours à distance ont été maintenus jusqu'à début juin, quand le recul de quelques semaines de levée de confinement a permis de voir la régression de la propagation du virus et d'alléger les protocoles sanitaires nationaux.

**PORTEZ UN MASQUE**

**LAVEZ-VOUS LES MAINS**

**RESPECTEZ LA  
DISTANCIATION PHYSIQUE**



**La question du centre aéré d'été.**

Malgré le déconfinement progressif, le centre aéré n'a pas pu être organisé par la municipalité cet été : impossibilité d'anticiper les conditions d'organisation, manque de personnel, maintien d'un protocole sanitaire contraignant, impossibilité d'assurer des sorties ludiques, etc... Un centre aéré ne peut pas être mis en place dans ces conditions. Les parents doivent le comprendre, malgré les difficultés que certains ont rencontrées.



**L'automne est là, avec des incertitudes toujours grandes.**

L'automne est arrivé. Tout le monde a repris le travail. Certains partent en vacances. Les incertitudes sur l'avenir sont pourtant toujours bien présentes.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Frédéric NAVROT

# ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

Le budget est un sujet majeur de préoccupation des élus et des habitants.

Impôts locaux, emprunt, recettes attendues, travaux prévus, ...

Autant de sujets qui méritent débats au sein de l'équipe municipale, transparence et information auprès des concitoyens. Alors sur ce mandat, la méthode sera encore plus transparente !

## Un fonctionnement différent

Au cours du mandat précédent, j'avais souhaité faire évoluer la pratique d'élaboration du budget qui ne devait pas, à mon sens, relever du seul ressort du Maire et de son Directeur Général des Services. Avec notamment la mise en place d'un adjoint et d'une commission des finances, cette évolution notable avait permis de partager, certes en comité réduit, la préparation du budget, avant qu'il soit présenté en conseil municipal. Fort de cette expérience du passé, j'ai néanmoins estimé que cette première évolution était positive, mais pas suffisante. L'élaboration du budget méritait d'être davantage partagée et ouverte à l'ensemble du conseil municipal et des habitants. Ainsi, sur ce nouveau mandat, la pratique sera différente. Chaque année, en début d'exercice et en séance du conseil municipal, un débat public entre les élus aura lieu sur les orientations budgétaires de l'année à venir. Ce débat démocratique assurera une totale transparence sur la préparation et les choix en matière de budget (fiscalité, emprunts, tarifications diverses, travaux prévus,



etc...). Il permettra à l'ensemble des élus municipaux, y compris d'opposition, de s'exprimer sur ces sujets et de décider. Ensuite, le budget sera préparé sur la base des orientations retenues, puis présenté à un conseil municipal suivant.

## Le budget en ligne sur le site internet de la commune

Autre évolution visant à renforcer l'information et la transparence publiques, le budget sera mis en ligne chaque année sur le site internet de la commune.

### Les principales orientations budgétaires

Lors de la séance du conseil municipal du 5 juin dernier, cette nouvelle « méthode » d'élaboration du budget a pris pleinement son sens, à la plus grande satisfaction des élus et du public présents. L'ensemble des points de débat a été présenté et soumis à la discussion au sein de l'équipe municipale, de manière ouverte et avec sérénité. A la suite de quoi, les choix et la volonté des élus ont été unanimes : aucune augmentation des impôts (et ce pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive !), aucune augmentations tarifaires (périscolaire, cantine, locations de salles, droits de stationnement, ...) ou encore aucun emprunt à souscrire. Et ce malgré un contexte économique toujours très contraint pour les collectivités, qui seront par ailleurs elles aussi fortement impactées par la crise sanitaire.

### Les principaux travaux ou aménagements prévus

Quant aux principales opérations prévues cette année, on retrouve par exemple la rénovation des cours et aires de jeux de nos deux écoles, le réaménagement du chemin d'accès à la véloroute au bout de la rue de l'Etang, la pose d'un enrobé sur le chemin d'accès à la grande aire de jeux rue du Stade, ou encore la climatisation et des aménagements de sécurité à la micro-crèche.

### Un budget qui s'équilibre.

Au final, le budget 2020 s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 045 824 € en fonctionnement, et 1 064 840 € en investissement. C'est un budget modeste mais prudent, en raison de la crise sanitaire que nous traversons.

Frédéric NAVROT





**L'aire de camping-car réalisée lors du précédent mandat a été très coûteuse et est peu fréquentée.**

**X Faux** Le coût de l'investissement avoisinait les 20 000 €, pour des recettes annuelles escomptées de l'ordre de 5 000 €. Plus de 200 camping-caristes ont fréquenté l'aire depuis son ouverture l'été 2019. Le succès est au rendez-vous, même s'il a été fortement freiné par la crise sanitaire cette année.

**Lors du premier conseil municipal du 24 mai, tous les élus de la majorité ont voté "pour" l'augmentation de 20% des indemnités du Maire et des adjoints.**

**X Faux** Le conseil municipal n'a voté aucune augmentation des indemnités d'élus. Le taux reste inchangé depuis près de 25 ans. Néanmoins l'Etat a décidé de les revaloriser de 20%, au regard de leur montant très en-deçà de la charge de travail et des responsabilités croissantes des élus.

**Les conseillers d'opposition ont acquis le droit d'expression sur ce mandat.**

**✓ Vrai** Le Maire a décidé de proposer au conseil municipal d'accorder un droit d'expression aux élus d'opposition, que ce soit dans le bulletin municipal ou sur le site internet. Cela traduit une réelle volonté d'ouverture et de parfaite démocratie.

**Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts cette année. Il faut rappeler toutefois que lors du précédent mandat, pour la part communale, ils avaient augmenté de 16,5 %.**

**X Faux** Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, l'équipe municipale n'augmente pas ses impôts, ce qu'aucune autre municipalité précédente n'avait réussi à faire. La dernière augmentation de la part communale des impôts locaux date de 2014, non pas de 16,5%, mais de 9%.

**Lors du confinement, la municipalité n'a pas souhaité procéder à la désinfection des routes et trottoirs comme ont pu le faire d'autres communes.**

**✓ Vrai** Certaines communes ont jugé bon d'arroser rues et trottoirs de produits désinfectants javellisés. Scy-Chazelles non. Outre le fait qu'aucun intérêt ne soit réellement prouvé, l'impact sur l'environnement aurait été très préjudiciable. Tous ces produits se seraient retrouvés dans nos caniveaux, puis dans nos rivières. Les élus sigéo-castellois sont trop respectueux et soucieux de l'environnement depuis des années pour agir ainsi.

**Une climatisation va être installée dans la micro-crèche. Pourtant, l'air du temps n'est pas à développer ce genre d'équipement. Il faut privilégier la plantation d'arbres et de haies, ou la pose d'auvents pour faire de l'ombre.**

**✓ Vrai** Une climatisation va bien être installée à la crèche, car la cuisine située en point central du bâtiment, sans fenêtres vers l'extérieur et ouverte sur les pièces de vie, dégage énormément de chaleur. De ce fait, en été, impossible de rafraîchir l'intérieur de ce bâtiment par ailleurs extrêmement bien isolé.

Frédéric NAVROT

## UNE AUTRE VISION DES CHOSES

Le droit d'expression de l'opposition, dans la communication municipale des communes de moins de 3500 habitants, est désormais acquis. Cette page nous permettra ainsi de vous faire partager nos idées et nos propositions pour Scy-Chazelles.

### Notre représentation au conseil municipal

A l'issue d'une campagne écourtée par la crise du coronavirus, notre programme a recueilli les suffrages de près de 30% des votants (le taux de participation de 38,53 % à Scy-Chazelles étant particulièrement faible), ce qui, compte-tenu d'un mode de scrutin favorisant la majorité, ne nous a permis d'obtenir que 3 sièges de conseiller sur un total de 23. **Ceci étant, nous tenons à remercier les électrices et électeurs qui nous accordés leur suffrage.**

### Un changement nécessaire

Cependant, les résultats du second tour des municipales au niveau national marqués par le succès des listes écologiques et citoyennes semblent aller dans notre sens.

Le rythme de disparition des espèces animales et végétales est aujourd'hui et pour les prochaines décennies 1 000 fois supérieur au rythme naturel. De plus, les activités humaines responsables de la destruction massive de leur habitat génèrent des perturbations majeures des équilibres écologiques.

D'où l'irruption de phénomènes qui échappent au contrôle des sociétés, telles que les crises sanitaires.

Celle du Covid va peut-être finir par nous obliger à réfléchir à notre mode de vie ; car il n'est plus possible de poursuivre comme avant, notamment au niveau local.

**Notre programme en 4 axes, garde toute son actualité.**

### Notre mode de fonctionnement

Le travail de réflexion et d'élaboration collectives d'Alternative citoyenne se poursuit depuis l'installation du conseil

municipal : chaque réunion du conseil est précédée d'une réunion préparatoire des 3 élus et des volontaires de notre liste.

Par ailleurs les enjeux importants de la gestion de la commune nécessitent de faire appel aux compétences d'experts, notamment sur le plan écologique et urbanistique. Nous allons systématiser à l'avenir le recours aux personnes ressources. En effet les projets d'aménagement de l'espace public doivent être réfléchis et documentés afin d'apporter des solutions répondant aux besoins réels des habitants et de leurs enfants.

### Notre analyse - Nos propositions

En ce qui nous concerne, nous aurions fait d'autres choix que ceux mis en œuvre ou décidés par la majorité municipale.

- **Aménagement de l'espace public** : le terrain derrière le lavoir (qui n'a toujours pas été payé par l'acquéreur), la place du Paron, les abords de l'école... Est-il pertinent d'installer la climatisation à la micro-crèche et à la mairie alors que les scientifiques en dénoncent les inconvénients, notamment la propagation des virus, et une surconsommation d'énergie ? L'arbre abattu dans la cour de l'école élémentaire ne mériterait-il pas d'être replanté pour offrir son ombre aux enfants, plutôt que d'être remplacé par un « velum » synthétique (qui pourrait être une solution temporaire) ? La préoccupation de protéger les bâtiments contre la chaleur extérieure devrait être présente dès leur conception. À défaut, il existe des solutions telles que la végétalisation (plantations d'arbres et de haies), la protection des surfaces vitrées par des écrans, la pose d'auvents...



Vos élus  
(de gauche à droite) :  
J-Jacques NEYHOUSER,  
Pascale GIQUELLO &  
Georges KRAUS  
[sigeo57160@gmail.com](mailto:sigeo57160@gmail.com)



- Lors du premier conseil municipal du 24 mai, **tous les élus de la majorité ont voté pour l'augmentation de 20% des indemnités du maire et des adjoints** (soit un surcoût de 13255 € par an pour la commune). Nous avons jugé nécessaire de voter contre. Interrogé ensuite par une habitante sur les motifs de cette augmentation, le maire a refusé de lui répondre. Par ailleurs, celui-ci en tant que vice-président de la métropole élu le 09/07/2020 percevra une indemnité mensuelle gentiment rémunératrice qui se cumulera avec celle de maire. Alors que la crise économique causée par la pandémie commence à se faire durement sentir, nous préconisons la modération des dépenses et la transparence de la vie publique locale. C'est pourquoi nous n'avons pas voté le budget 2020.

- Pour finir, à propos des **taxes locales** (foncières et d'habitation), le conseil a décidé de ne pas en augmenter les taux cette année. Il s'agit d'une décision de bons sens, prise par toutes les communes alentour qu'il conviendrait de pérenniser tout au long du mandat. Il faut rappeler toutefois que lors du précédent mandat, pour la part communale, ils avaient augmenté de 16,5 %.

# LA PARTICIPATION CITOYENNE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Comme annoncé lors de la campagne électorale, l'une des volontés fortes de la mandature qui vient de débiter est de recueillir l'avis des concitoyens. Vous serez régulièrement consultés sur certains projets ou décisions envisagés par l'équipe municipale. C'est donc une forme de participation citoyenne, déjà expérimentée lors du précédent mandat, qui va être mise en place et pérennisée.

Dans le passé, quelques expériences avaient été initiées en ce sens sur différents projets, soit par consultation écrite des riverains (pose de ralentisseurs chemin des Brayes et chemin des Mages), soit en réunion publique spécifique (suppression du stationnement rue de Crimée et place du Paron), soit en visite sur site en présence des habitants (pose de ralentisseurs chemin des Noques). Une consultation des riverains concernés avait alors prouvé tout son intérêt.

Cette volonté d'inscrire dans le temps cette forme de démocratie participative se concrétise sur ce nouveau mandat par la nomination d'un élu qui en a désormais la charge, Christian Hanen, conseiller municipal délégué à la Participation Citoyenne et à la Démocratie Participative.

Dans le cadre de sa délégation, il organisera la participation citoyenne par des concertations de la population sur des projets ou décisions de la commune intéressant les habitants.

Quelle qu'en soit l'importance, ces consultations visent l'objectif de vous faire participer à la vie communale en nous informant de votre avis sur les projets du conseil municipal et, pourquoi pas car c'est cela la participation citoyenne, les modifier au besoin en fonction des idées que vous aurez exprimées.



Pour le premier exemple concret de ce mandat, les habitants de l'impasse de l'Archyre ont été mis à contribution sur un sujet dont les points de vue divergeaient. En effet, concernant le talus enherbé situé derrière les maisons de l'impasse, certains préféreraient une tonte rase et fréquente, quand d'autres privilégieraient une prairie fleurie à faucher uniquement une, voire deux fois par an. Après concertation sur site qui s'est tenue le 8 juillet dernier avec quelques riverains de l'impasse, le consensus a été trouvé pour retenir l'option prairie fleurie, conforme au respect de l'écologie, de l'environnement et de la biodiversité. Certains craignaient la prolifération de nuisibles ou autres dérangements, ils ont pu être rassurés au cours des échanges constructifs qui se sont tenus.

C'est donc bien ensemble, avec vous, que nous souhaitons œuvrer pour notre commune. Rendez-vous bientôt sur de nouveaux sujets !

Christian HANEN

## *ANNIVERSAIRE À NOS AÎNÉS*



**Bon anniversaire à M. Wichard - 90 ans**  
le 9 janvier 2020



**Bon anniversaire à  
Sœur Marie - 90 ans**  
le 24 février 2020

## BASILE BOLI ET EMILIEN PASSON RELÈVENT LE DÉFI « UN DÉCONFINEMENT POUR GAÏA »

L'association *Entr'Aide* est investie dans l'accompagnement des enfants handicapés qui ont besoin d'une prothèse ou lame, notamment pour pratiquer du sport.

Dans ce but, son Président, Jean-Luc Clémenson, orthoprothésiste, était présent samedi 30 mai à Scy-Chazelles afin de prendre le départ d'une excursion de Scy-Chazelles à Nancy. Il était entouré du célèbre Emilien Passon (13 ans), l'ami de tous les Sigéo-castellois et du non moins célèbre, Basile Boli.

Avec grande simplicité et générosité, le champion international de football joue pleinement son rôle de parrain et se rend disponible chaque fois que c'est possible. Ce fut un honneur de l'accueillir dans notre commune et une grande joie pour tous les participants qui ont posé sur la photo à ses côtés. Un grand merci à lui !





De gauche à droite, on retrouve Romane Passon, Emilien Passon, Lilian Jeanjean, Basile Boli, Jean-Luc Cléménçon (assis) et Alain Passon.

*La première ressource de l'association se constitue des personnes qui la soutiennent d'autant plus qu'il s'agit de champions comme Basile Boli, Stéphane Diagana, Marie-Amélie Lefur ou Philippe Croison.*

*Le soutien provient aussi de son fournisseur OSSUR et de grandes entreprises comme MALAKOV, BOSCH, AG2R et AUTOSPHERE.*

L'association Entr'aide a ouvert une cagnotte Leetchi <https://www.leetchi.com/c/dessine-moi-une-lame>

Voir la vidéo du départ sur <https://youtu.be/MUqFRPKmGFM>

Yannick GROUTSCH

## C'EST LA RENTRÉE !



Pour nous tous, bien sûr, il est temps de reprendre nos activités, professionnelles, associatives. Mais aussi et surtout c'est la rentrée pour nos plus jeunes qui vont retrouver le chemin de l'école.

Après les péripéties vécues en juin dernier, peut-être y-a-t-il un peu d'appréhension, chez les parents surtout ?

Et bien que tous soient rassurés ; le protocole sanitaire « allégé » par le gouvernement sera scrupuleusement respecté par les enseignants et le personnel communal encadrant les enfants.

Nos écoles sont cette année bien pourvues en effectifs et l'organisation et la répartition dans les classes a été une priorité absolue pour les directrices d'Arc-en-Ciel et de Bernard Rabas.

Les choix retenus l'ont été dans l'intérêt de nos jeunes élèves qui seront ainsi suivis au mieux par leurs professeurs. Afin d'équilibrer les classes de façon optimale, elles sont toutes

mixtes et regroupent des enfants de deux niveaux.

En maternelle les petite, moyenne et grande sections se répartissent en trois groupes de 29, 28 et 29 enfants encadrés par Mesdames Taite, Adam et Znidaric.

A l'école primaire ce seront des classes de 23 au CP, de 26 en CP-CE1, de 27 en CE1-CE2, de 27 en CE2-CM1 et de 29 en CM1-CM2. M. Usala, M<sup>mes</sup> Pinter, Freitag, Boutter et Scheid, M. Piccin et M<sup>me</sup> Brunella seront attentifs à la progression de chacun, à leur habitude, et gageons que cette année encore, nos écoles seront dynamiques et épanouiront notre jeune génération.

La structure périscolaire est prête aussi à accueillir vos enfants dans le respect des gestes barrières et du protocole, avec une équipe formée aux exigences de ces nouvelles dispositions.



Alors, à tous souhaitons une année fructueuse et heureuse, riche des progressions et projets concoctés par les éducateurs et les enseignants.

Claire ADAM

# ESTELLE LEOPOLD, NOTRE NOUVELLE BIBLIOTHÉCAIRE

Mariée et maman de 3 enfants, Estelle Léopold est arrivée à la bibliothèque municipale le 3 décembre 2019. En dépit du confinement, de nombreux usagers la connaissent. Afin de se présenter à tous, elle a accepté de répondre à nos questions.

## Quels métiers avez-vous exercés auparavant ?

Avant de travailler en médiathèques, j'étais libraire. J'ai exercé en librairies générales à Paris et en librairie spécialisée jeunesse (à Metz et à Paris). En 2006, j'ai effectué un remplacement pour la médiathèque de Troyes. Cette profession m'a tout de suite plu. J'ai donc décidé de passer les concours pour m'y investir plus durablement.

## Quelle est votre formation ?

J'ai une licence de lettres modernes et un diplôme universitaire de libraire.

## Pourquoi avez-vous choisi la bibliothèque municipale de Scy-Chazelles ?

Je n'avais encore jamais travaillé avec une équipe de bénévoles. Cette nouvelle expérience m'intéressait. Je trouve que le bénévolat est une activité estimable, qui n'est pas assez valorisée dans notre société.



## Qu'aimez-vous dans ce métier ?

Ce métier est d'une grande richesse. Les missions sont très variées : contacts avec les publics, accueils des scolaires, gestion budgétaire, animations, commandes d'ouvrages et de matériels, partenariats avec le Département et la DLPB (Division de la Lecture Publique et des Bibliothèques).

Ce que j'aime aussi dans ce métier, c'est la notion de service. Pour moi, c'est une chance d'être le lien entre un service municipal et ses habitants, surtout s'agissant de lecture et de culture.

## Que pensez-vous de la qualité des services offerts ? Comment la faire évoluer ?

La bibliothèque de Scy-Chazelles est étonnante, on sent très vite que les habitants y sont attachés. Le service dédié aux scolaires représente une

part importante de l'activité de la bibliothèque. Avec l'équipe de bénévoles, nous avons entamé un travail sur les usages dits de « séjournage » : inciter les lecteurs à profiter davantage des lieux, grâce à l'aménagement de la salle vitrée, à de l'espace et des assises qui invitent à la lecture sur place, au travail... La crise sanitaire a malheureusement ralenti ce projet, mais ce n'est que partie remise !

## Que pensez-vous des installations (locaux, aménagements) ?

L'implantation géographique à Scy bas, à proximité des écoles, de la crèche, de la résidence des Peupliers offre de belles opportunités. Dans la bibliothèque, nous avons bougé quelques meubles, notamment des bacs dans le secteur jeunesse afin d'offrir plus d'espace pour y lire, y dessiner, y échanger...

**Que pensez-vous du fonds documentaire ?**

Il est rare qu'une commune de 2700 habitants possède un fonds si important. C'est une chance pour les sigéo-castellois.

De plus, grâce à l'appui de la DLPB57 (Division de la Lecture Publique et des Bibliothèques), nous pouvons satisfaire certaines demandes particulières, en réservant les documents sur leur catalogue en ligne. Le budget municipal consacre 7000 euros pour les nouvelles acquisitions. Le fonds est ainsi étoffé chaque année.

**Comment souhaitez-vous le faire évoluer ?**

Pour 2021, un effort sera fait sur les documentaires jeunesse. Très empruntés par les scolaires et les familles, ce fonds est en partie obsolète ou abîmé. Une subvention du département nous permettra de le renouveler en partie.

**Estimez-vous que les habitants adhèrent suffisamment ?**

La gratuité pour les mineurs, sigéo-castellois ou pas, les tarifs attractifs (pour une année : 5 euros pour les habitants de Scy-Chazelles, 7,50 pour les extérieurs) représentent des atouts pour les lecteurs. A l'heure actuelle, on compte 750 adhérents. Parmi eux 350 sont considérés comme actifs, cela signifie qu'ils ont effectué au moins 1 prêt durant les 6 derniers mois.

**Quelle population aimeriez-vous attirer ? Comment ? Quels sont vos projets pour cette bibliothèque ?**

Comme je le mentionnais plus haut, nous pensons que nous pouvons faire de ce lieu un lieu plus convivial. En invitant les lecteurs à rester, en proposant, par exemple, des places pour travailler, des connexions Wifi, des coins lectures, des jeux de société, des tables thématiques...

Les familles sont particulièrement visées par ce genre de services, mais pas seulement. Nous pensons aussi aux personnes isolées ou à celles qui pour diverses raisons préfèrent investir la bibliothèque grâce à d'autres canaux que celui du livre.

Très rapidement, Estelle Léopold a trouvé ses marques dans la bibliothèque. Dans un lieu de culture et d'échange aussi important, sa compétence et son sens du contact se sont naturellement imposés. Elle saura faire rayonner ce service très prisé des habitants et indispensable dans une commune comme la nôtre. Même si elle est arrivée depuis plusieurs mois, nous profitons de ce bulletin pour lui souhaiter la bienvenue et formons le vœu qu'elle s'épanouira chez nous.

Propos recueillis par  
Yannick GROUTSCH

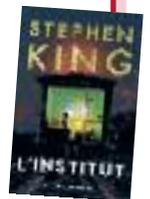


**LES COUPS DE COEUR**

***L'Institut***

de Stephen KING / Albin Michel

Un jeune garçon surdoué et rebelle s'attaque à des adultes irresponsables qui prétendent sauver le monde en dressant de jeunes enfants aux capacités paranormales prometteuses. Captivant !



Patrick

***Les Grands Cerfs***

de Claudie Hunzinger / Grasset

La romancière et plasticienne originaire de Colmar nous alerte sur les dangers que courent la forêt vosgienne et ses habitants, humains et animaux, tout particulièrement les sublimes cerfs menacés par l'ONF et les chasseurs. Une écriture et une réflexion au cœur de la nature qui ne laisseront pas le lecteur indifférent.



Madeleine

***Le rouge vif de la rhubarbe***

d'Audur Olafsdottir / Zulma

Ce court roman se passe au pays de son auteure, en Islande, où vit Agustina, jeune fille handicapée abandonnée par sa mère avec qui elle échange par courrier. Périodiquement elle se traîne en béquilles au bord de la mer ou jusqu'au champ de rhubarbe où elle fut conçue et fait le rêve fou de gravir la montagne qui domine le village. Truffée de symboles, de poésie, de tendresse, c'est une histoire délicieuse qui nous emporte ailleurs.



Jean-Loup

# LA BIBLIOTHÈQUE : DU CONFINEMENT AU DÉCONFINEMENT

Depuis le 15 mai, la bibliothèque municipale s'est rapidement engagée dans les différentes phases du déconfinement. En ces temps perturbés, les habitants ont apprécié la réouverture de ce service de proximité.

Cette période de confinement a permis d'imaginer d'autres liens et d'autres façons de fonctionner pour la bibliothèque municipale. Dans un premier temps, une newsletter culturelle hebdomadaire a vu le jour. Les Cafés littéraires mensuels se sont tenus grâce à la visioconférence, et à l'implication des bénévoles de la bibliothèque et de ses participants. Dès la réouverture des librairies, les commandes ont pu reprendre. De même, les réservations de documents auprès de la bibliothèque départementale ont été réactivées rapidement, dans le but de répondre au mieux aux demandes des lecteurs.



Étape capitale le 16 mai où un service de prêts et retours de documents a débuté. Dans le respect des règles sanitaires en vigueur, les adhérents sont venus renouveler leur réserve de lecture, qui avait fondu après six semaines de confinement... La salle vitrée qui abrite habituellement le fonds lorrain et l'espace de travail et d'ateliers s'est transformée en zone d'isolement pour les documents retournés. Malgré les changements d'horaires et les restrictions d'accès aux locaux, les lecteurs ont répondu présents ! Les statistiques le confirment puisqu'un peu plus de 500 personnes ont franchi les portes de la bibliothèque et que 1580 transactions de prêt et de retour ont été enregistrées entre mi-mai et fin juin.

Au-delà des échanges de livres, les échanges humains étaient au rendez-vous. Ces moments de partage mettent en lumière le rôle de créateur de liens sociaux et le statut de lieu d'échanges que tient depuis toujours la bibliothèque de Scy-Chazelles pour ses lecteurs et ses habitants.

Une nouvelle étape est franchie le mardi 7 juillet : grâce à l'assouplissement des règles sanitaires, celle-ci a permis au lecteur de goûter à nouveau au plaisir de la flânerie dans les rayonnages et de la découverte fortuite du titre qui lui tend les bras ! Les activités dites de séjournage ont été possibles : la lecture d'histoires de parents à leurs enfants, le travail sur place, la lecture de revues, de bandes dessinées dans les chauffeuses de la bibliothèque... Tout en respectant les gestes barrières, une réappropriation des lieux s'est opérée.

Encore un peu de patience avant un retour complet à la normale !

D'ici là, l'équipe de la bibliothèque souhaite à tous les lecteurs de belles découvertes littéraires.



## REMERCIEMENTS

L'équipe de la bibliothèque de Scy-Chazelles tient à saluer la mémoire de Madame Geneviève Capovilla. Madame Capovilla était une lectrice fidèle de la bibliothèque. Adeline Barnaba et Agnès Venner, deux bénévoles de la bibliothèque lui apportaient des livres à domicile chaque semaine. Nous remercions son fils, sa belle-fille et ses petits-enfants pour le don de livres fait à la bibliothèque et aux habitants de Scy-Chazelles.

Estelle LEOPOLD



*Les ouvrages lus et appréciés par les participants du café littéraire.*

# LA PAGE DES SIGÉO-CASTELLOIS

**Si comme Monsieur Ladane, vous souhaitez partager un événement, une nouvelle, une anecdote, un succès ou tout autre « tranche de vie », n'hésitez pas à nous le demander à [mairie@mairie-scy-chazelles.fr](mailto:mairie@mairie-scy-chazelles.fr)**

## 50 ANS DE MARIAGE

Ils se sont dit oui il y a cinquante ans, le 6 juin 1970 à Norroy-le-Veneur.

André Ricard est né le 18 mai 1949 et a travaillé à la ville de Metz, au Jardin botanique. Yvette Neveux est née le 16 juillet 1951 et a pu déployer tous ses talents de mère au foyer. En effet, de leur union sont nés 5 enfants, Laurent, Pascal, Stéphane et Olivier (jumeaux) et Christophe. Ils ont aussi aujourd'hui 9 petits-enfants, parmi lesquels à nouveau des jumeaux, et dont le dernier, Gabriel, est né le 14 février 2020. Sans la survenue de la pandémie, on aurait fêté son baptême le 13 juin après avoir célébré, le 6 juin, les noces d'or.

André et Yvette Ricard résident à Scy-Chazelles depuis 1982. Ils aiment beaucoup les voyages, les fleurs et la bonne chaire.

Nous leur souhaitons encore beaucoup d'années de bonheur.

Christian LADANE



# LES NOUVELLES ENTREPRISES À SCY-CHAZELLES

## UNE ENSEIGNE CONNUE DE TOUS : STEINHOFF

Depuis le mois de juin dernier, un changement est intervenu voie de la Liberté, à hauteur de la station de lavage de voiture « L'Eléphant Bleu ».

En effet, l'ancienne pizzeria « L'Europa » a cédé sa place à une enseigne de sandwicherie bien connue sur Metz et ses environs. Un nom que tous connaissent : « Steinhoff ».

Que ce soit pour une pause déjeuner ou un petit creux, cette toute nouvelle sandwicherie accueille ses clients toute l'année de 10 heures à 22 heures et ne leur propose que des produits frais.

Le service est assuré par un personnel souriant et professionnel. Si vous vous y rendez en journée, vous aurez la chance d'être accueilli par JAMILA, dite « Mimi », connue dans notre commune pour son engagement dans l'association « Scy-Chazelles Loisirs ».

Sandwichs chauds ou froids, frites, salades, desserts, un large choix vous sera proposé pour satisfaire votre appétit.



Nous souhaitons la bienvenue à l'entreprise « Steinhoff » qui ravira petits et grands gourmets.



## DU NOUVEAU AU CABINET DENTAIRE DE SCY-CHAZELLES

Le cabinet dentaire situé au 91 voie de la Liberté à Scy-Chazelles a vu quelques transformations s'opérer avec le départ du Docteur Engels-Deutsch.

En effet, le Docteur Durkalec Jérémy, chirurgien-dentiste officiant depuis 2010 au sein de ce même cabinet, a repris ce dernier et a été rejoint par un nouvel associé, le Docteur Lesieur François, lui aussi chirurgien-dentiste. Ce nouvel arrivant assure désormais, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, le suivi de la patientèle du Docteur Engels-Deutsch. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Nous vous rappelons que le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 9h à 13h.

Annick GRATIER DE  
SAINT LOUIS



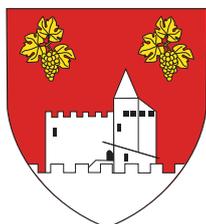
**URGENCES**

**Service du médecin de garde**  
0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.

**Usine d'Electricité de Metz**  
03 87 34 44 44

**Distribution eau potable**  
VEOLIA 0 810 463 463  
Régie de l'eau de Metz Métropole  
03 72 60 60 40

**GrDF**  
Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33  
Raccordement 09 69 36 35 34



**Scy-Chazelles**

**MAIRIE**

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h

03 87 60 07 14  
mairie@mairie-scy-chazelles.fr  
www.mairie-scy-chazelles.fr

**SANTÉ**

**MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

**Dr A. Fanara**  
2 rue Jeanne d'Arc -Scy-Chazelles  
07 49 45 94 15

**CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier**  
9 rue Verdun - Moulins-lès-Metz  
03 87 60 56 08

**Dr A. Iser**  
18 rue de Metz - Moulins-lès-Metz  
03 87 60 34 96

**CABINET MÉDICAL**  
15 rue du G<sup>al</sup> de Gaulle  
Longeville-lès-Metz

**Dr A. Mabile** 03 87 30 13 40

**Dr A. Marly** 03 87 34 42 92

**PHARMACIE**

**Pharmacie de Longeville**  
92 rue du Gal de Gaulle  
Longeville-lès-Metz 03 87 30 54 51

**Pharmacie de la Plage**  
rue de Metz - Moulins-lès-Metz  
03 87 60 02 03

**CHIRURGIENS DENTISTES**

**F. Lesieur et J. Durkalec**  
91b voie de la Liberté  
03 87 60 02 40

**SAGES-FEMMES M. Bauer**  
50 bd St Symphorien  
Longeville-lès-Metz 03 87 17 28 35

**INFIRMIÈRES**

**CABINET D'INFIRMIÈRES**  
**S. Capovilla et V. Prette**  
16 voie de la Liberté  
03 87 32 72 19 ou 06 09 26 37 63

**L. Fauconnet et S. Schneider**  
06 61 61 90 18

**N. Schmitt-Walpoel**  
2 ch des Brayes 06 30 37 85 55

**KINÉSITHÉRAPEUTE**  
**M. Pierlot et A. Varré**  
62 voie de la Liberté 03 87 66 39 49

**ORTHOPHONISTE E. Poignon**  
67 voie de la Liberté 03 87 60 08 29

**PÉDICURE PODOLOGUE**  
**AK. Lithfous**  
67 voie de la Liberté 03 87 60 43 43

**OSTÉOPATHE D.O. M. Kiffeurt**  
sur RDV - 17 voie de la Liberté  
03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

**MASSEUR**  
**J. Parmentier et V. Prette**  
16 voie de la Liberté 03 87 32 72 19

**PSYCHOLOGUE CLINICIENNE**  
**S. Fenninger**  
67 voie de la Liberté 06 02 24 36 41

**DIVERS**

**La Poste** - Châtel Saint Germain et Longeville-lès-Metz - 3631

**Presbytère catholique**  
4 rue des Moulins  
Moulins-lès-Metz  
09 80 33 83 76

**Presbytère protestant**  
Christian Benard  
3 bis chemin de Gorze  
57530 Arnaville - 06 20 30 19 59

**Taxi JM** 5 voie de la Liberté  
03 87 80 20 54 ou 06 62 58 38 27

**Enlèvement des encombrants**  
03 87 20 10 10

**Déchetterie d'Ars-sur-Moselle**  
(Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer., ven., sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim. : 9h30 - 12h30)

**Haganis - Service clients :**  
03 87 34 64 60  
www.haganis.fr

**Bibliothèque** 03 87 60 35 52  
bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr  
(Mar., jeu., vend. 14h-18h, Mer. 8h30-12h et 14h-18h, sam. 9h-12h et 14h-16h)

**Accueil périscolaire**  
03 87 60 48 23  
periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr

**Crèche « Les Scydogneaux »**  
1 impasse de l'Archyre  
mc.scychazelles@aasbr.com  
03 87 61 24 92

**Relais Assistantes Maternelles "St-Quentin"** 03 87 31 19 23

**Relais Assistante Sociale**  
Centre Médico-Social  
7 pl Jean Schaff - Montigny-lès-Metz  
03 87 66 13 00

**CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination**  
Metz Campagne 03 87 34 03 46

**ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement**  
www.adil57.org

**Maison de la justice et du droit**  
03 87 18 50 68

**Numericable - Service client**  
3990 (0,80 cent mise en relation puis coût d'un appel local)